

Paris, le 22 mai 2019

**Communiqué de mise à disposition des documents préparatoires à  
l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle et Extraordinaire  
du 12 juin 2019**

La Société annonce avoir mis à disposition du public les documents préparatoires à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle et Extraordinaire du 12 juin 2019, conformément aux dispositions de l'article R.225-73-1 du Code de Commerce.

Les documents préparatoires à l'Assemblée Générale peuvent être consultés sur le site internet de la Société à l'adresse <http://www.fonciere7investissement.fr> dans la rubrique "communiqués et informations réglementées".